



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/09/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six septembre le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis JOURON.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BODET Alain, Mme DEPREZ Amélie, M. DEVAUX Stéphane, M. GUILLEMIN Dominique, M. HUMBERT Benoît, M. JOURON Francis, M. KOHN Jean-Claude, M. NICKELAUSS Patrick, M. NICOLLE Albert Richard

Procuration(s) :

Mme NICOLLE Aurélie donne pouvoir à M. NICOLLE Albert Richard

Etai(ent) absent(s) :

M. HUGUIN Claude, M. MICHEL Fabrice, M. NICOLLE Bruno

Etai(ent) excusé(s) :

Mme NICOLLE Aurélie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. KOHN Jean-Claude

Date de convocation
20/09/2025

OBJET

Date d'affichage
20/09/2025

Délibération DE2025_34 : Vente de bois

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

29/09/2025

et publication du :

30/09/2025

Après un rendez-vous avec Monsieur NEMBRINI, de l'ONF. Monsieur Jean-Claude KOHN, présente l'analyse de ce rendez-vous au Conseil Municipal qui doit prendre une délibération pour les prochaines coupes de bois de la commune.

Le conseil Municipal a délibéré :

- Vente de Bloc et sur Pied / Coupes 7 et 8
- Vente en Bloc de Bois Façonnés / Coupe 1
- Délivrance pour affouage / Coupe 1 et 5

Monsieur NEMBRINI de l'ONF nous a rassuré quant à la date d'exploitation des chênes pour les coupes 4, 14 et 22, cela commencerait début Octobre ce qui permettrait la rentrée des ventes avant la fin de l'année pour un montant de **52 700 euros**.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à COMBLES EN BARROIS
Le Maire,

COMBLES EN BARROIS

